



Association pour l'Information et la Prévention dans le domaine de l'Audition

En partenariat avec  **UNSAF** SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES

**JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION – 14 MARS 2013**

## **AIDES AUDITIVES, UN TABOU, A QUEL PRIX ?**



A l'occasion de sa 16<sup>e</sup> édition, l'association JNA mobilise les professionnels de l'audition, médecins ORL des services hospitaliers et médecins ORL adhérents du Syndicat National des médecins ORL (SNORL) ainsi que l'ensemble des audioprothésistes avec l'appui du Syndicat national des audioprothésistes - Unsaf - pour faire reculer le tabou de la perte de l'audition chez les seniors. Grâce aux différentes portes ouvertes et à l'organisation de journées d'information et de contrôles auditifs au sein des Institutions de Retraite et de Prévoyance, des Mutuelles, des Villes et Collectivités et des Entreprises, l'association JNA fait découvrir la mission des professionnels de l'audition, véritables partenaires de notre santé auditive au quotidien.

L'enquête JNA 2009 « L'image des appareils auditifs en France » montrait que les principaux freins à l'appareillage relevaient : du tabou, de l'esthétisme, de l'image sociale et d'une méconnaissance du métier des audioprothésistes. Pour 55 % des interviewés le prix des appareils auditifs ne se plaçait qu'en deuxième position.

**Faire éclater un tabou dangereux pour l'audition.** Le président de l'association JNA, Monsieur Jean Stanko et Monsieur Luis Godinho, président du Syndicat national des audioprothésistes - Unsaf - s'accordent pour rappeler que : « *La prise en charge tardive est un facteur aggravant en matière de perte d'audition.* Monsieur Luis Godinho précise encore « **Plus longtemps, on a été sans entendre (ou en entendant mal) plus il sera difficile et long de récupérer un peu de son audition** ».

**Autre paradoxe : le frein psychologique ne semble pas fléchir alors que de plus en plus d'études viennent nous montrer la relation entre la perte auditive et la diminution des capacités cognitives...**

« *Les personnes âgées souffrant de perte auditive ont une accélération du déclin cognitif supérieure de 30 à 40%* » indique le JAMA Internal Medicine dans sa parution du 21 janvier 2013. « *La relation entre la perte auditive et la perte des capacités cognitives persiste même après prise en compte des autres facteurs de maladies cognitives, comme l'hypertension, le diabète et le tabagisme* ».

De toute évidence, lorsque la personne âgée entend mal, son cerveau doit consommer une énergie cérébrale supérieure pour déchiffrer les mots. Jusqu'à ne plus recevoir l'information ». Et bien souvent la personne souffrant de perte de l'audition finit par ne plus faire l'effort et s'enferme dans un isolement social puis psychique.

**La perte de l'audition est source d'une souffrance morale.** La perte de l'audition signifie pour nombre d'individus un signe de dégradation physique. Le retour en arrière est impossible. Phénomène amplifié par la conscience de ne plus suivre une conversation ou de perdre le fil d'une réunion de travail et de basculer dans un sentiment « de ne plus être à la hauteur ».

**Lorsque le senior franchit le pas et accepte de s'équiper d'aides auditives, il est nécessaire de prendre en compte cette souffrance.** Le métier des médecins ORL et des audioprothésistes ne repose pas uniquement sur un acte technique. Il est aussi nécessaire et indispensable d'accompagner le senior dans l'acceptation. Dans ce « cheminement », au fur et à mesure des visites de réglages, le senior parle de sa vie sociale, formule ses difficultés et ses gains en qualité de vie retrouvée. Cet accompagnement est intégré au prix des aides auditives et se concrétise sur toute la durée de vie des appareils (en moyenne 5 ans). Il est le gage d'une adaptation technique et psychologique réussie. Luis Godinho, président du Syndicat national des audioprothésistes de préciser, concernant le rôle d'accompagnement de l'audioprothésiste : « **Une aide auditive n'est pas une paire de lunettes, elle nécessite une période d'adaptation et un suivi spécifique non seulement matériel et technique mais aussi psychologique. Les deux sont effectués par un audioprothésiste diplômé d'Etat. Nous sommes à l'écoute des besoins du patient et l'accompagnons tout au long de la vie de l'aide auditive** ».

**La nouvelle enquête JNA – IPSOS 2013 « Les seniors et l'audition » apportera de nouveaux éclairages sur la prise en compte de leur santé auditive.**

Contact presse : Sébastien Leroy - 06 33 62 68 18 - [Sebastien.leroy@journee-audition.org](mailto:Sebastien.leroy@journee-audition.org)  
[www.journee-audition.org](http://www.journee-audition.org)